



A M. BENMILOUD, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, le 22 février 2021

Objet : demande de tenue du CTA en présentiel

Monsieur le recteur,

Après plusieurs instances tenues en distanciel, la démonstration est faite que le rectorat est dans l'incapacité technique d'assurer un fonctionnement fiable et une qualité d'échanges correctes.

Les organisations syndicales UNSA Education, FSU, FO, réitèrent donc leur demande de la tenue du CTA de l'académie de Clermont en présentiel et non en distanciel. La solution hybride qui garantisse à tous les titulaires de pouvoir siéger en présentiel, comme cela s'est fait lors du CHSCTD du 63 en décembre, pourrait, en dernier recours, être envisagée si des problèmes de jauge de salle se posaient.

Nous demandons à ce que ces modalités s'appliquent dès le CTA prévu demain mardi 23 février.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à notre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le recteur, nos respectueuses salutations.

Les organisations syndicales élues en CTA.